

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 25 juin 2015 à 20 h 30

N° 05/2015

Etaient présents : Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr DENOIX Laurent, Mr DOLCINE Jules, Mr FISSON Thierry, Mr BACLET Gilles, Mme BRUNEAU Catherine, Mr VERCRUYSEN Didier, Mr LARDEAU Philippe  
Mme NGUYEN Thi Kim Chau

Etait absente : Mme LE MOAL Amandine

Etait absent excusé : Mr ROUDEAU-COOPER Laurent a donné pouvoir à Mme NGUYEN Thi Kim Chau

---

Mme BRUNEAU Catherine a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 15 mai 2015, n'ayant pas eu de remarques, est adopté.

---

## PRESENTATION DU PROJET DE PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES) DE JAGNY-SOUS-BOIS

Madame HOLLINGER Jacqueline, le maire donne lecture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables élaboré lors des réunions de travail.

Madame HOLLINGER Jacqueline, explique que ce PADD est presque similaire à celui d'il y a deux ans, mais le règlement et le zonage n'ont pas permis d'atteindre l'objectif prévu par le PADD.

Une fois la lecture terminée, Madame le Maire, demande quels sont les commentaires, en s'adressant au membre du conseil présent autour de la table.

**Mr DENOIX Laurent** : Je vais commencer. Concernant la partie 4, qui parle du village, à caractère rural et soucieux de prendre en compte son activité économique et agricole, je me demandais, si dans les orientations, il ne faudrait pas ajouter le renforcement de l'activité touristique, pour les randonneurs passionnés, qui passent par notre village.

**Mme HOLLINGER Jacqueline** : avec la communauté de communes, nous devons nous rencontrer pour organiser des circuits de randonnées touristiques. Ce point peut être ajouté.

D'autres commentaires, d'autres points

**Mr DENOIX Laurent** : J'ai d'autres remarques. Je me demandai, si au niveau de Jagny, dans son périmètre, ont avait un ou plusieurs ruisseau, des sources d'eau, enfin tout ce qui touche à l'eau.

**Mme HOLLINGER Jacqueline** : ce n'est pas dans le cadre du PADD. Ce dernier fixe les orientations, les souhaits des habitants. Il faudra voir quand nous allons faire le règlement, si il n'y a pas des zones inondables à Jagny, des cours d'eau, qui ont été dérivés, parce qu'il y a plusieurs cas, où l'on s'aperçoit, sur les cartes du passé, qu'il y avait des cours d'eau qui passaient sur des terrains et qui ne figurent plus sur les cartes officielles. Je ne peux pas répondre ce jour, mais de toute façon, ce n'est pas le but du débat d'aujourd'hui.

Vous êtes tous d'accord pour une augmentation de la population, en 2030, de 280 habitants. Afin de garder la ruralité de notre village. Le règlement et le zonage seront faits en fonction, pour atteindre cet objectif.

C'est ce qui était prévu dans le passé. C'est dommage que nous n'ayons pas mis tout en œuvre pour réaliser cet objectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Le Maire,  
J. HOLLINGER